

Il n'y aura, assurément, aucune interpellation à propos du message et la Chambre continuera à s'occuper exclusivement des lois d'affaires.

On a remarqué hier, que le général Changarnier a été élu président du bureau sans aucun concurrent, malgré la présence de 14 membres de la gauche. Contrairement aux bruits qui avaient été répandus l'illustre général n'a pas cessé de jouir d'une très forte santé.

P. S. Ce soir, le Français et la Presse se montrent très satisfaits du message.

Toutefois, malgré ce langage des organes du centre droit, le message ne semble pas destiné à atteindre son but, c'est-à-dire de donner au gouvernement une majorité pour les lois constitutionnelles.

On annonce pour lundi la présentation au projet de loi sur la presse.

DE SAINT-GERON.

### LETTRE DE VERSAILLES

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Versailles, 5 décembre 1874.

Monsieur Dupanloup monte à la tribune; il commence à dire qu'il a lu avec beaucoup d'attention le projet de loi de M. Laboulaye. C'est avec regret qu'il a vu les défiances de certains esprits et particulièrement de M. Paul Bert. Ce dernier surtout accuse les catholiques de vouloir substituer le monopole de l'Église à celui de l'Etat; l'orateur repousse cette accusation injurieuse.

Monsieur Dupanloup fait ensuite le tableau de la situation de l'enseignement supérieur sous l'ancien régime. Il mentionne les concours des papes, des évêques et des rois qui unissent leurs efforts pour élever de plus en plus le niveau des études.

L'orateur cite le témoignage de M. Salvandy, qui convenait très franchement que dans l'ancien France, l'enseignement supérieur était plus florissant que dans la France nouvelle. Alors la liberté de l'enseignement n'était pas inscrite dans les codes, elle existait en fait.

Monsieur Dupanloup cite les noms des 19 universités qui furent fondées par la monarchie française, et notamment l'université de Paris, appelée par Charles V la fille aînée de nos rois. Toutes ces universités étaient très fréquentées. A Blois par exemple on comptait 3,000 écoliers. A Paris, les écoliers étaient divisés par nations, et parmi ces nations, la germanique était la plus nombreuse. Moi-même, dit Monsieur Dupanloup, j'ai compulsé les registres de l'université et j'ai compté 13 252 allemands dans l'espace de deux siècles. Un des noms de ces allemands n'est resté dans la mémoire, c'est celui de Christophe de Bismarck, questeur de la nation germanique.

Après ce tableau de l'instruction publique sous nos rois, Monsieur Dupanloup met en regard la situation de l'enseignement sous la révolution. Il reproche d'abord à M. Paul Bert d'avoir fait l'apologie de la Convention. Or, veut-on savoir ce qu'a fait la convention? Elle a guillotiné l'astronome Bailly, le poète André Chénier, et l'illustre fondateur de la chimie, Lavoisier. Ce dernier demandait un délai de vingt-quatre heures pour terminer une expérience d'où devait dépendre une découverte d'une importance capitale, on lui refusa. La Convention ne se contenta pas de supprimer les savants; elle supprima la science, elle abolit l'académie des sciences, l'académie Française, l'Institut, tous les foyers scientifiques, en un mot; elle fit de la France un désert. A ces mots, quelques membres de la gauche ont l'inconvenance de ricaner, comme si l'évocation de pareils souvenirs était faite pour nous égarer.

M. Dupanloup continue en citant les appréciations des révolutionnaires les plus notoires, Fourier par exemple, et Danton, membres de la Convention nationale, lesquels ont flétri le coupable abandon dans lequel Robespierre et ses amis laissent l'enseignement. Après des considérations philosophiques du plus haut intérêt, M. Dupanloup montre l'insuffisance et les lacunes du régime actuel. Nos facultés manquent d'étèves, nos laboratoires sont mal outillés, tout le monde le reconnaît et M. Paul Bert tout le premier. Eh bien, en présence d'une semblable situation, est-il juste de refuser le concours de l'initiative individuelle et de ne pas laisser l'arène ouverte à tous les talents et à tous les capitaux? M. Dupanloup a eu à ce propos un très beau mouvement d'éloquence. Parlant de l'enseignement des facultés, enseignement sans vigueur dans lequel ne circule plus la flamme d'autrefois. « Mais qui l'a éteinte, » s'est écrié la gauche?

« La révolution, » a répondu l'orateur. A ces mots toute la droite a fait entendre des applaudissements chaleureux.

Abordant la question sous une autre face, M. Dupanloup déclare que la liberté donnée à l'enseignement l'argent et la clientèle qui lui manquent puis il termine en faisant l'énumération des catholiques tels que Ozanam, le P. Secchi, Lescari, Dinaux, Mal et Mezzofanti, qui ont honoré la science et les lettres. Des braves chaleureux ont salué les dernières paroles de M. Dupanloup.

M. Challemeil-Lacour monte à la tribune pour répondre à l'éloquent évêque d'Orléans.

Le rédacteur de la République française commence par dire qu'il est en désaccord avec son ami Paul Bert. M. Challemeil-Lacour laisse franchement comprendre que ce qui le rend hostile à la liberté de l'enseignement, c'est qu'elle intéresse surtout l'Église catholique qui, seule, doit, selon lui, profiter du projet de loi soumis aux délibérations de la chambre.

L'orateur exprime la crainte que la fondation de plusieurs universités n'achève de diviser les classes moyennes. M. Challemeil craint aussi que M. Dupanloup ne veuille faire de chaque étudiant un auxiliaire de l'esprit catholique, là est le danger pour l'orateur de la gauche.

Il termine enfin que le projet ne tend à rien moins qu'à fournir au clergé le moyen d'aider les principes de la révolution française.

### BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Depuis quelques années l'Orient et surtout la Chine et le Japon exercent une grande influence sur le développement du commerce du monde, et cette influence augmentera au fur et à mesure que ces pays se mettront au niveau de la civilisation européenne. Favoriser de ces relations internationales est donc le but actuel. Afin de l'atteindre, il vient d'être créé à Vienne, en Autriche, une réunion qui, sous le nom de Comité de l'Orient, est placée sous la protection de l'archiduc Charles Louis.

Cette œuvre a pris naissance lors de l'Exposition universelle de 1873; elle se compose déjà de 41 membres qui cherchent à établir des échanges de produits naturels ou fabriqués entre l'Empire autrichien et les Etats de l'extrême Orient. Jusqu'à présent ces échanges avaient été nuls, ce qui peut ressortir des chiffres suivants: Les navires étrangers entrés dans les ports du Japon en 1870 étaient au nombre de 634; aucun navire autrichien n'y figurait, tandis que l'Anglais était représenté par 344, les Etats Unis par 109, l'Allemagne par 83 et la France par 42.

L'Autriche, par sa position géographique, est appelée, comme au moyen âge, c'est-à-dire avant la découverte du passage par le cap de Bonne-Espérance, à entrer en concurrence avec l'Angleterre, et cela précisément à cause de l'ouverture du canal de Suez.

Le comité fera dans des conférences l'exposé des législations, des voies de communication, des finances des contrées lointaines; son journal sera publié en plusieurs langues. La civilisation s'est toujours dirigée de l'Est vers l'Ouest. Ce parcours est actuellement terminé, et la civilisation retournera peut-être à son point de départ: en Asie, où depuis des siècles elle est restée en stagnation.

### NOUVELLES DE BELGIQUE.

L'Echo du Parlement contenait, ces jours derniers, les lignes suivantes:

« On nous écrit de Gand que le bougisme et un échevin d'une commune des Flandres, tous deux cléricaux, viennent d'être arrêtés du chef de complicité d'assassinat. »

La vérité est qu'il s'agit d'un bourgmestre et d'un échevin d'une commune de Brabant (Lisb-k-k), tous deux libéraux et accusés de complicité dans un assassinat commis à Denderleeuw.

A part... ces détails, l'Echo du Parlement est fort bien informé.

— Par arrêté royal paru au *Moniteur* d'hier, M. F. Theint, bourgmestre de la commune d'Hermès et ancien conseiller provincial, est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

— Un grave accident est arrivé pendant l'une des dernières représentations du Cirque Rancy, à Mons. — Nous lisons dans la *Gazette*:

« Le gymnasiarque Bessy venait de terminer ses exercices sur un trapèze placé tout en haut du cirque, à une hauteur prodigieuse. Pès de tout, il saisissait la corde qui devait le ramener à terre, mais au lieu de la prendre à deux mains, il voulut donner une dernière preuve d'adresse en n'emplantant qu'une main; mais la force lui manqua et il tomba. »

« La chute fut terrible; le gymnasiarque, fit précipiter la tête en avant et l'un des bras un peu étendu. Il resta comme une masse inerte sur le sol. Des écouyers le relevèrent et le transportèrent dans une des dépendances du cirque, où un médecin militaire s'empressa d'aller lui porter secours. »

« Une émotion indescriptible s'empara des spectateurs; on dut en sortir en quel que sorte une ou deux dames qui se sentaient mal, et un assez grand nombre de personnes partirent immédiatement. »

« Cinq minutes s'étaient à peine écoulées que la représentation reprit son cours de plus belle. »

« Quelques spectateurs réclamèrent des nouvelles du gymnasiarque et un régisseur vint annoncer ceci: »

« Un docteur vient de visiter complètement le gymnasiarque Bessy, et a déclaré qu'il n'avait aucune fracture. Il n'a remarqué que quelques contusions peu graves. »

« Nous souhaitons de grand cœur que l'artiste Bessy se rétablisse au plus tôt; mais en tous cas, si les exercices du trapèze doivent recommencer de nouveau, nous conseillons fortement à la direction du Cirque Rancy, dans son propre intérêt, d'établir au dessous des trapèzes, un filet, ainsi que cela se fait à Bruxelles et à Paris. »

— On écrit de Buffinoux au *Journal de Charleroi*: « Depuis longtemps déjà les époux J.-B. Paquet, de cette commune, vivaient en mauvaise intelligence et à plusieurs reprises déjà le mari, un homme de 63 ans, avait manifesté le désir d'en finir avec la vie. Samedi, après une querelle plus violente que d'habitude, Paquet sortit de chez lui et se dirigea vers la voie du Grand-Central; il était environ 7 h. 1/2 du soir et le train n° 553 allait passer. »

« A l'approche de ce train, Paquet se coucha et posa son cou sur le rail; le malheureux eut la tête entièrement séparée du tronc. »

« Paquet laisse cinq enfants, dont l'aîné n'a que quatre ans. »

— On écrit de Gilly au *Progrès de Charleroi*: « Un triste accident est arrivé à Gilly, la nuit de lundi à mardi. Le nommé Jacques Vauclat, dit *Villette*, houilleur, âgé d'environ 35 ans, se livrait au café Loriaux, place des Haies, à des ébats chorégraphiques. »

« Tout à coup, s'apercevant que la respiration lui faisait défaut, il s'avança vers une chaise, sur laquelle il s'affaissa. »

« On s'empressa de lui prodiguer les soins que l'on donne en pareil cas, mais ce fut en vain. »

« Jacques Vauclat avait cessé de vivre. »

— Une mort subite et douloureusement impressionnée les habitants de l'estaminet de *Moscou*, près de l'ancienne porte de Nimy, à Mons.

Un habitué M. Dongie, jouait aux cartes, lorsqu'un accident inattendu, il pria un camarade de le remplacer un instant. Il se rendit à la cour, mais il ne tarda pas à s'affaiblir et tous les soins dont il a été l'objet n'ont pu le ranimer.

Le fils de M. Dongie, qui était chef de bureau à l'hôtel-de-ville, est tombé mort hier dernier sur le boulevard, non loin du même endroit.

— L'avant dernière nuit, des veilleurs de nuit trouvèrent un homme pendu aux barreaux de la fenêtre d'un magasin de la rue Arambourg, à Anvers. Sa mort devait remonter à quelque temps, car le corps était déjà froid.

L'identité de la victime n'a pas encore été reconnue. C'est un individu paraissant âgé de 30 ans.

Un accident terrible est arrivé lundi dernier près de Framerges, dans un puits abandonné du charbonnage de Bonne Veine.

Quatre ouvriers maçons étaient occupés à démolir une partie du susdit puits pour en extraire les briques à l'effet de construire une maison à quelques mètres de là.

L'un de ces ouvriers venait de s'éloigner lorsque l'un des maçons restés à la besogne eut la fantaisie de fumer sa pipe. Aussitôt une explosion de grisou eut lieu: les trois malheureux furent atrocement brûlés, et perdirent la vie 24 heures après l'accident.

Le gaz délétère s'était amassé sous une espèce de voûte, près de laquelle les victimes travaillaient, et c'est ainsi que l'explosion a été amenée.

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Après les divers projets dont l'Assemblée nationale est saisie viendra sans doute celui qui est relatif au traitement et à la pension des instituteurs. L'Assemblée ne peut vouloir manquer aux engagements qu'elle a pris à cet égard et qui viennent de lui être rappelés par M. Maurice, député du Nord.

Nous apprenons que le ministre de l'intérieur vient d'informer les préfets, maires et commissaires de police de France que la formalité du passeport reste toujours imposée aux Français qui désirent émigrer dans les pays transatlantiques. Cette mesure est prise au double point de vue de la sûreté générale et du service militaire.

Nous avons publié, d'après le *Rappel*, un avis annonçant qu'à partir du 1er janvier 1875, les pièces pontificales ne seraient plus reçues aux caisses publiques.

Une personne a même d'être bien informée nous dit que qu'à ce jour il n'a pas été fait mention, dans les bureaux des finances, de la mesure dont il s'agit. Nous devons ajouter que la nouvelle donnée par le *Rappel*, nous paraît d'autant plus singulière qu'il est reconnu de toute l'Europe, que la monnaie pontificale est de meilleure aloi que la monnaie italienne. Cette dernière serait refusée aussi par les caisses publiques? Il serait bon que le public fût au plus tôt renseigné officiellement à ce sujet.

Hier soir, vers 8 heures, un incendie s'est déclaré rue de l'Hommelet, dans un petit hangar attenant au magasin de mercerie de Mme veuve Castellan. Cette dame était allée dans la soirée chercher du bois dans le hangar et on suppose qu'elle aura laissé tomber une parcelle de la mèche de la bougie qu'elle tenait à la main.

Les pertes, couvertes par la Cie d'assurances « le Midi », sont évaluées de 4 à 5000 francs.

Voici le programme des morceaux que la Femme Delattre exécutera le dimanche 6 courant, à 10 heures du matin, en l'église du Sacre-Coeur:

1. Les Trois Mousquetaires, AUBER.
2. Symphonie, GABRIEL.
3. Fantaisie, BLISS.

Il y a près d'un an, un accident grave se produisit dans la gare de Loos: Deux trains, l'un de voyageurs, l'autre de marchandises, se rencontrèrent, plusieurs wagons étaient brisés, et, ce qui est plus malheureux, quatre voyageurs étaient blessés, dont deux sérieusement. Nous avons rapporté, il y a quelques mois, les condamnations prononcées contre les agents de la compagnie du Nord central alors attachés à la gare de Loos.

Pendant ce temps, l'action civile se poursuivait. Elle a été très longuement laborieuse par suite du caractère de gravité qu'ont pris les blessures de MM. Loridan, de Roubaix, et Parsy, distillateur à Ancoeville.

Enfin, le tribunal civil, à l'ouverture de l'audience d'hier, a rendu son jugement dans cette affaire. Il a condamné la Compagnie de Lille à Valenciennes, à payer 30,000 francs de dommages-intérêts à M. Parsy et 25,000 fr. à M. Loridan.

Dans une précédente audience, le tribunal avait condamné la même Compagnie à payer 1000 fr. de dommages-intérêts à la femme Rousseau et 4,000 fr. à la femme Bonduelle, toutes deux de

Carvin, blessées en même temps que MM. Loridan et Parsy.

Jeu de nuit, à cinq heures, une femme était tombée en syncope rue du Faubourg de Tournai, à Fives. Le médecin déclara qu'elle se mourait d'inanition. Transportée à l'hôpital St-Sauveur, et ayant pris un peu de force, elle déclara qu'elle venait d'Amiens, qu'elle se nommait Clémence Gayet et qu'elle était âgée de 33 ans. Cette femme est originaire de Condé.

Une collision sanglante vient encore d'avoir lieu entre douaniers et contrebandiers.

L'avant dernière nuit, des douaniers de la résidence de Fives se rencontrèrent sur la route de La Bassée avec plusieurs contrebandiers à cheval et bien armés. Aux sommations d'avoir à s'arrêter, ceux-ci ripostèrent par des coups de revolver, et un douanier tomba grièvement blessé d'une balle dans l'aîne. Il a été rapporté ce matin, vendredi, au poste de la Gare, où les soins les plus pressés lui ont été prodigués. A l'heure où nous écrivons, la balle n'a pu encore être extraite. Malgré la gravité de cette blessure, on ne désespère pas de sauver le douanier.

Le *Mémorial* dit qu'un contrebandier et plusieurs chevaux, avec deux bidons de tabac, sont restés entre les mains de l'autorité.

Au moment de finir ces lignes, nous apprenons que la balle n'a pas été trouvée, et que le blessé déclarait pas ressentir de bien vives douleurs est marié et père de famille. A tard de nouveaux détails.

Les changements de modes que nous avons déjà fait prévoir à nos lecteurs pour cet hiver, seront décidément considérables. La *Vie parisienne* les résume ainsi:

Plus de petites formes. De grands manteaux doublés de lophophores, avec demi-couronnes de têtes de plumes ou de plumons d'autruche croisées l'une sur l'autre. Une écharpe de faille sur le chapeau, et sous un mouflet faisant catogan, et de longues brides nouées sous le menton.

Plus de coiffures en lair, plus de nu découvert; des torsades enroulées tombant sur le cou.

Plus de loup sur la figure. Un grand voile qui descend sur la poitrine, emprisonne les épaules et s'attache au milieu du dos.

Plus de puffs, plus de tuniques, plus de retroussis. Une longue robe qu'on retient à l'acochant sur le côté.

Le tablier par-dessus bien drapé et bien collant et terminé par un nœud est encore de mode, mais on lui préfère les deux écharpes portant le devant de la robe, emboîtant les hanches et venant se nouer très haut.

A la jupe, les garnitures montent, montent; les ruches, les volants, les plis viennent jus qu'aux genoux. En revanche les corsages descendent par derrière; ils descendent jusqu'à la ceinture; par devant aussi bas qu'on se le permet, et ils s'allongent en s'arrondissant jusqu'à mi-cuisse.

Plus de ruches autour du cou, un grand col montant droit et se rabattant sur lui-même comme le collet des incroyables. Il est fait en étoffe pareille aux robes ou en fourrure pour les manteaux.

Plus de petits bords de fourrure, mais de larges bandes garnissant le tour, les parements et les manchons; c'est chaud et confortable.

Plus de jais, rien que des plumes et du poil, nuances assorties aux toilettes ou tranchant sur l'étoffe.

Garnitures de robes en duvet d'oiseaux de différentes couleurs. De distance en distance, aux places choisies, on peut remarquer qui simule un nid et d'où sort une tête d'oiseau.

C'est tout ce qu'il y a de plus nouveau: la création inédite pour l'hiver 1874-75.

Voici les affaires principales jugées à l'audience des flagrants délits:

— Un repris de justice s plus dangereux, en résidence obligée à Roubaix, préfère le séjour de Lille. Il trouve qu'il y a plus de mouvement, plus d'amis (de ceux qu'il a connus à Loos), et plus d'occasions de travailler. La police ne lui en a pas laissé le temps. Un an et un jour.

— Desmedt, étant ivre, cherchait noise au sieur Degraeve qui buvait avec lui dans un cabaret de Roubaix. Il reçut quelques horions fort bien appliqués. De plus, le cabaretier, pour mettre un terme à cette lutte, expulsa Desmedt, mais celui-ci se mit à faire le siège du cabaret: portes et fenêtres furent enfoncées. — Cette campagne coûte un mois de prison à Desmedt.

— Vient ensuite une demi-douzaine d'affaires de fraude, dont les auteurs sont condamnés de six jours à un mois de prison et 500 fr. d'amende.

### VILLE DE LILLE. — EMPRUNT 1868.

Liste des numéros sortis le 1er décembre 1874 au 12e tirage pour le remboursement des 16 953 obligations créées en vertu de la loi du 20 mai 1868:

|      |      |      |      |       |       |       |
|------|------|------|------|-------|-------|-------|
| 30   | 2 37 | 3721 | 6162 | 8981  | 11441 | 14077 |
| 112  | 2075 | 3765 | 6716 | 9036  | 11468 | 14105 |
| 117  | 2081 | 3787 | 6805 | 9074  | 11550 | 14379 |
| 274  | 2108 | 3804 | 6880 | 9097  | 11565 | 14548 |
| 353  | 2219 | 3886 | 6949 | 9459  | 11613 | 14615 |
| 462  | 2281 | 4046 | 6955 | 9561  | 11657 | 14650 |
| 483  | 2492 | 4213 | 6968 | 9748  | 11715 | 15217 |
| 518  | 2593 | 4287 | 7238 | 9777  | 11730 | 15284 |
| 567  | 2614 | 4367 | 7369 | 9880  | 11740 | 15334 |
| 658  | 2788 | 4422 | 7467 | 9899  | 11901 | 15339 |
| 797  | 2762 | 4896 | 7487 | 9906  | 12037 | 15336 |
| 841  | 2856 | 5028 | 7639 | 10236 | 12493 | 15472 |
| 894  | 2857 | 5045 | 7687 | 10411 | 12545 | 15506 |
| 897  | 2983 | 5057 | 7890 | 10417 | 12581 | 15511 |
| 941  | 3032 | 5368 | 7893 | 10468 | 12644 | 15779 |
| 1063 | 3051 | 5412 | 8084 | 10527 | 12722 | 15597 |

|      |      |      |      |       |       |       |
|------|------|------|------|-------|-------|-------|
| 1106 | 3101 | 5441 | 8216 | 10530 | 12730 | 16167 |
| 1158 | 3222 | 5460 | 8313 | 10541 | 12937 | 16314 |
| 1187 | 3285 | 5737 | 8325 | 10545 | 12954 | 16386 |
| 1237 | 3357 | 5808 | 8454 | 10882 | 13026 | 16432 |
| 1284 | 3426 | 5817 | 8506 | 10917 | 13432 | 16449 |
| 1318 | 3577 | 5841 | 8549 | 11079 | 13441 | 16456 |
| 1331 | 3640 | 5915 | 8906 | 11249 | 13622 | 16658 |
| 1877 | 3690 | 5965 | 8949 | 11423 | 13728 | 16939 |
| 1923 | 3716 | 6989 | 8959 | 11440 | 13872 |       |

Les obligations ci-dessus ont droit, en outre, à 10 fr. 50 d'intérêt, impôt déduit. Les obligations sorties ne produisent plus d'intérêt à partir du jour fixé pour leur remboursement.

Le paiement des obligations sorties et des coupons d'intérêt se fera, à partir du 1er janvier 1875, soit à la caisse du receveur municipal, à Lille; soit à Paris, chez MM. Erlanger et Cie, rue Taibout, 20; soit à Bruxelles, chez M. Jacques Errera Oppenheim; soit à Frankfurt-sur-le-Mein, chez MM. Erlanger et Fris.

**Etat-civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 décembre. — Fideline Dyde-eck, rue St-El uihère. — Henri Petit, rue de l'Emilage. — Albert Noyon, rue du Fil. — Marie Deladeur, rue d'Inkermann. — Ferdinand Derman, rue du Puy. — Maria Tavernier, rue de l'Épule. — Valérie Deschamps, au Ravry. — Elise Durin, rue de la Bassée-Masure. DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 4 décembre.

D'assurances et distilleries; calorifères à air chaud, à circulation d'eau chaude, à circulation de vapeur.

**BOUQUET SAINT-ÉLOI.** — La commission a l'honneur d'annoncer au public qu'elle expose à cette année un bouquet monstre mesurant 10 mètres de circonférence sur 3 mètres 50 centimètres de hauteur, du 6 au 14 décembre courant, au café Léopold, rue Nationale, 88, à Lille. M. Deroy-Meire a été chargé par la commission de ce merveilleux bouquet.

Nous sommes informés que le grand cirque des variétés de la *femme à deux têtes* dont M. J. P. Smith et C<sup>e</sup> sont les directeurs, arrivera samedi 5 décembre à Roubaix pour y donner plusieurs représentations, les jours suivants.

Les comptes rendus des journaux des villes où est passé cet établissement colossal signalent les succès qu'il a remportés non seulement par l'exhibition de Millie-Christine, mais aussi par l'adresse des artistes qui composent cette troupe, qui est incontestablement une des meilleures qui voyagent.

Millie-Christine, d'après les rapports de l'examen médical que M. le préfet de police de la Seine avait ordonné lors de la présence de ce sujet intéressant à Paris, nous avons donc pu constater que le phénomène est bien réel, et que Millie-Christine, bien qu'ayant deux têtes séparées, quatre bras et quatre jambes, n'est positivement qu'une seule et même personne.

**Faits Divers**

— Les démocrates italiens ayant envoyé un télégramme à Victor Hugo, le MAITRE leur a répondu par la lettre suivante:

C'est au *Rappel* que nous empruntons: « Je remercie mes frères les démocrates d'Italie. »

— Espérons tous la grande délivrance. L'Italie et la France ont la même âme, l'âme romaine, la république. La république, qui est le passé de l'Italie, est l'avenir de la France et de l'Europe. Vouloir la république d'Europe, c'est vouloir la fédération des peuples, c'est la plus haute réalisation de l'ordre dans la liberté, c'est la paix.

— Ordre, liberté, paix, ce que la monarchie cherche, la république le trouve.

— VICTOR HUGO.

N'en déplaise au MAITRE, la France a l'âme française, l'âme romaine. Le MAITRE parle d'ordre, de paix et de liberté à propos de l'ancienne Rome. Est-ce assez joli!

— Dans quelques jours, un grand tournoi d'échecs sera commencé au café de la Régence. Il ne durera pas moins d'un mois.